

ANNONCE

Lors de notre dernière assemblée générale, le 7 février, nous avons discuté longuement au sujet de l'acceptation par l'AHCVV, d'un petit parking sous le Promenade St. Antoine. Nous en parlerons en détail dans notre prochain numéro du mois de Mars.

★ MINIBUS ★

L'expérience de 6 mois devrait se terminer prochainement, mais elle risque de se prolonger. En effet, le sondage que notre association a effectué en distribuant des cartes-réponses dans les boîtes aux lettres des habitants qui semblaient le plus concernés par l'expérience, ainsi que devant le bureau de vote Cité-Rive, a prouvé l'intérêt de ce nouveau service: 300 cartes ont été renvoyées, toutes positives sauf trois.

Des nombreuses remarques et suggestions, il ressort qu'un arrêt supplémentaire à Saint-Antoine ainsi que la circulation du bus le samedi matin sont très souhaités.

Le 10 janvier 1983, une délégation de notre comité s'est rendue à la Jonction pour y rencontrer la Direction des TPG. Celle-ci nous a confirmé le succès de l'opération: du point de vue fréquentation, il y a eu augmentation constante depuis le mois de septembre, avec environ 400 passagers par jour en moyenne au mois de décembre. Mais cette ligne est déficitaire (dixit la Direction des TPG) car la plupart des usagers prennent leur ticket sur d'autres lignes. En réalité, le Minibus coûte Frs 10.000 par mois et rapporte Frs 900,-, le déficit prévu est de Frs 109.000 par an.

Il reste donc des problèmes: le trajet actuel est-il vraiment le meilleur et le plus utile, l'horaire idem, les chauffeurs tiendront-ils le coup longtemps à ce rythme, la "gendarmette" du Bourg-de-Four pourra-t-elle continuer à surveiller les parqueurs-généralistes à longueur de journée, comment le financement doit-il se faire ...?

dernières nouvelles - dernières nouvelles - dernières nouvelles - dernières no

L'expérience du Minibus serait prolongée d'une durée de six mois.

REMERCIEMENTS

A trois reprises, nous avons sollicité la générosité soit de nos membres, soit des habitants du quartier, soit de ceux qui avaient soutenu le référendum Contre la Destruction de la Promenade de l'Observatoire. Chaque fois notre appel a été entendu et, à ce jour, nous avons reçu:

*) Frs 1'271,- pour les cartes postales (Promenade de l'Observatoire)
Frs 1.008,- pour les cartes postales (Les Réformateurs au Salève)
Frs 155,- pour le sapin

Nous profitons donc de ce journal pour remercier très chaleureusement tous ceux qui ont eu à cœur de nous aider.

Nous aimerions également vous faire part que le Comité Référendaire a repris ses activités (cf. article sur l'Observatoire) et a rouvert le CCP 12-25573.

*) Frs 200,- ont été versés pour un recours LCI, Frs 600,- aux avocats, le solde a été viré au CCP du Comité Référendaire.

**Assez de piétons,
de cyclistes, de cyclomotoristes,
d'enfants, de jeunes et de personnes âgées
écrasés sur les routes genevoises**

Nous voulons que cela change et c'est possible!

SAMEDI 26 FEVRIER A 14H - PLACE DE LA FUSTERIE

MANIFESTATION

ELECTIONS MUNICIPALES 27 MARS 1983

C'est l'année des hannetons ! Si ceux-ci ont disparus, victimes de nos alchimistes Bâlois, les politiciens, eux, tiennent encore le coup malgré la pollution et la dégradation de notre cité.

Quel est le rôle des élus municipaux? Ils doivent en principe s'occuper des problèmes de leur quartier respectif et être à l'écoute de leurs électeurs. Nous ne vous conseillerons pas de soutenir tel ou tel autre candidat. Nous vous demanderons seulement de vous rendre nombreux à votre bureau de vote et de choisir parmi les candidats qui habitent votre quartier.

**IMPRIMERIE
KUNDIG**

Impression typo et offset.

Editions de revues
rapports de société

10, rue du Vieux-Colège



papeterie nyffeler

9, rue Verdaine ☎ 21 47 83

LE ROZZEL

CREPERIE BAR A CAFE

tel. 218929 Dès 11 heures

6, rue de la Boulangerie

TÉLÉVISION POUR TOUS

J. CHEVALLEY, succ.

Radio
TV - Hi-Fi

7, rue de la Madeleine

Location
Vente
Entretien

Tel 210377

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHC.V.V.)

No. 9, février, 1983 - éditeurs responsables: A. Soutter + H. Scarry



★ LONGEMALLE ★

Dès l'annonce de la démolition prévue et à l'initiative de notre association, en janvier 1981, les habitants des immeubles 10 - 12 - 14 Place Longemalle s'étaient constitués en association et avaient fait recours au Tribunal Administratif contre l'autorisation de démolir.

Des offres de relogements ont été faites, des sommes importantes ont été versées (jusqu'à 180.000 Frs !), les immeubles se sont vidés à l'exception d'un seul appartement habité par un des membres de l'AHCVV.

Le Tribunal Administratif a tranché et a annulé l'autorisation de démolir. Merci et bravo à ce courageux habitant grâce à qui peut-être (un recours sera sûrement envoyé au Tribunal Fédéral) ces immeubles seront conservés pour l'habitat. Merci de cet acte de solidarité, de cet exemple de fidélité aussi aux principes chers à notre association (le maintien de l'habitat au centre ville) et bravo d'avoir tenu le coup. En effet, ce n'est pas facile de rester dans un immeuble dont l'eau et l'électricité ont été coupés, où il n'y a plus ni voisins ni concierge, où vous êtes seul, trop seul.

BOURG-DE-FOUR

La partie de ping-pong se poursuit. Il semblerait qu'à la reprise de 1983, la balle soit dans le camp de M. Ketterer, à la suite d'un habile revers de M. Fontanet.

Et puis, l'effet d'un coup de vent a dévié la balle de sa trajectoire, M. Ketterer l'a pourtant retrouvée. Une pétition des "habitants, commerçants, artisans, propriétaires d'immeubles et employés du secteur public et privé de la Place du Bourg-de-Four", en fait une pétition signée par exactement... 6 personnes toutes habitant le même immeuble à la rue St-Léger, dont trois de la même famille et une dame espagnole,

plus deux autres (!) parle d'esthétique et du caractère architectural original des quartiers de la Vieille Ville, et s'oppose par conséquent à toute modification de l'aménagement et de la disposition actuelle de la place et à tout changement, à toute suppression des sens actuels de circulation (dixit). On croit rêver.

Pour notre part, nous entamons des pourparlers avec nos autorités municipales et avec des marchands pour essayer de créer un Marché des quatre saisons (avec laitier-fromager, maraîcher fruits et légumes).
Affaire à suivre ...

ANNONCE

Le Samedi 26 février 1983 à 10.00 h., notre association convie tous ceux que cela intéresse à visiter le nouvel immeuble situé angle rue de la Pélisserie et rue Calvin, en compagnie de l'un de ses architectes, Monsieur J. FARAGO. Cette visite sera suivie d'une discussion au café le plus proche.

UNION SUISSE
ASSURANCES

Philippe Babel

AGENCE GÉNÉRALE
10, RUE DE LA CROIX-D'OR
1204 GENÈVE - TEL. 022/281195

Schott
encadreur

2, rue Calvin
1204 Genève
tél. 21.00.50

GALERIE
des
BASTIONS

4, rue Jean-Sénevier - 1205 Genève
Tél. (022) 209444

Tapisseries
Art-Textiles
Sculptures

Galerie
FAUST
R. Green-Turetsky

25, Grand-Rue - 1204 Genève
022-28 18 50

CHANTIER DES RUES BASSES

Construction d'une galerie technique

L'AHCVV a été invitée à prendre connaissance du projet, mais celui-ci laisse sceptique notre Comité. En effet, il risque d'hypothéquer dangereusement l'avenir des Rues Basses et des immeubles d'habitation à bas loyer qui s'y trouvent encore. L'énergie fournie par la future sous station des SI (si elle est construite) sera acheminée vers les Rues Basses et servira à développer encore davantage le tertiaire, soit les banques, le commercial et les grands magasins, ceci évidemment au détriment du logement. Tout ceci nous choque d'autant plus que le Conseil Municipal est actuellement

sur le point de donner un préavis favorable aux options de l'étude d'aménagement de notre commune, étude où il est clairement énoncé que le tertiaire devrait se déplacer en périphérie à l'exemple des sociétés telles que la Winterthur, la SBS et l'AVS. A propos de la SBS, rendra-t-elle ses immeubles du centre ville à l'habitation? L'affaire des immeubles 10, 12 et 14 de la Place Longemalle est un premier coup de semonce. Ce quartier doit modérer son développement économique au profit de l'habitat et d'espaces sans agressions des quatre roues.

Bulletin d'Adhésion

NOUS DEFENDONS LES INTÉRÊTS
DES HABITANTS. PLUS NOUS SERONS
NOMBREUX PLUS NOUS SERONS
EFFICACE!

OUI, JE DÉSIRES DEVENIR MEMBRE:

NOM: _____

ADRESSE: _____

ENVOYER CE BULLETIN À:
L'ASSOCIATION DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA
VIEILLE VILLE, RUE ST. VICTOR 4, 1206 GENÈVE.

Pétition sécurité incendie

Nous allons lancer une pétition pour demander aux autorités de supprimer le parcage sauvage dans la zone des rues de l'Hôtel-de-Ville, des Granges, du Grand Mézel et Calvin. Ceci pour laisser le passage libre aux pompiers et aux ambulances. Vous recevrez très prochainement votre macaron qui devrait vous permettre de vous arrêter quelques instants devant votre domicile sans vous faire verbaliser par la maréchaussée. A notre demande, le Conseiller d'Etat Christian Grobet a fait exposer le projet de Collège Calvin dans le Collège lui-même pour que vous puissiez en prendre connaissance sur place.

ROND-POINT DE RIVE

La Commission des travaux du Conseil Municipal traîne à prendre une décision. Il semblerait que le projet convainc bien peu de monde!

Coiffure V. SCHNEIDER
du Vieux-Bourg
6, rue du Gothard
1225 Chêne-Bourg
Tél. 49 95 81

Le Sapin du Bourg de Four

L'année dernière, notre sapin avait été décoré par la neige. Certains clients du quartier se sont plaints cette année de la sobriété de notre arbre. Eh bien! qu'ils sachent que ce sapin est offert par quelques habitants et commerçants et par l'AHCVV elle-même.

Fin 1983, nous comptons bien sur la participation de tous les commerçants de la place mais nous tenons à ce que la décoration soit faite par les habitants eux-mêmes, que notre arbre garde une dimension humaine et qu'il ne ressemble pas à ceux montés par des entreprises spécialisées.

PROMENADE DE L'OBSERVATOIRE

Une affaire qui dure ... dure

Le passé

Des promoteurs privés étudient un projet de parking de 2000 places à la Promenade de l'Observatoire. Le projet est ramené ultérieurement à 800 places. L'espace ainsi libéré est cédé aux Services Industriels qui cherchent à implanter dans le quartier une sous-station transformatrice d'électricité (clause de besoin cf. la Revue du TCS de Novembre 1981: pour garantir l'exploitation du nouveau complexe de la rue de la Confédération, ainsi que pour l'alimentation de la ligne des TPG). Deux droits de superficie sont demandés en même temps au Conseil Municipal et sont accordés le 17 février 1981. Une quinzaine de jours avant l'expiration du délai référendaire, un Comité se crée, dans le but de s'opposer par référendum à la destruction de la Promenade de l'Observatoire, donc à la construction du parking. Pour ne pas compliquer les choses et vu le manque de temps, le Comité ne fait pas de référendum contre les SI, tout en étant persuadé que, les deux projets étant liés, ces derniers se plieraient à la volonté populaire. En dix jours, plus de 5000 signatures sont récoltées. Le 29 novembre 1981, la population de la Ville de Genève accepte le référendum et refuse le droit de superficie accordé à la Société Garage 2000, avec une majorité de 2000 voix. Passant outre à la volonté populaire, les SI revoient leur projet, modifient les plans de surface. Ils reçoivent l'autorisation d'abattre les arbres le 4 août 1982. Le Comité référendaire et l'AHCVV font recours. Le Président du Département des Travaux Publics retire l'autorisation de construire que ses services avaient accordée (en son absence au mois d'août), car il estime qu'on ne peut accorder une autorisation de construire tant que le problème des arbres n'est pas réglé. Recours est fait contre ce retrait. Le 8 novembre 1982, l'AHCVV reçoit (aux bougies) les SI qui lui présentent leur nouveau projet de sous-station. Débat puis vote: à l'unanimité l'assemblée s'oppose au projet. Le 18 janvier 1983, le Comité référendaire et l'AHCVV sont convoqués à la Commission de Recours LCI pour donner leur point de vue sur l'abattage des arbres. Ils sont reconvoqués la semaine suivante à la séance où doit être débattu le recours contre le retrait d'autorisation de construire.

Le présent

On attend avec impatience le résultat des délibérations de la Commission de Recours LCI.

Le futur

Trois options à choix (ou à choix multiples!)

1. une initiative municipale demandant aux autorités d'exiger des SI qu'ils cherchent un meilleur endroit et ailleurs,
2. un sondage des habitants de l'arrondissement électoral Cité-Rive pour savoir ce qu'ils pensent du projet des SI et de sa nécessité (dépouillement du sondage par huissier)
3. une vaste pétition de ces mêmes habitants demandant au Conseil Municipal de revenir sur le droit de superficie accordé aux SI.

N.B. Deux recours sont toujours pendants au Tribunal Fédéral sur le référendum de l'Observatoire.

Donc une fois de plus, une affaire à suivre ...

ESCALADE A L'ANCIEN ARSENAL

Pour la troisième fois consécutive, notre association a organisé un Bal en plein air qui a connu un énorme succès. Comme nous avons dépassé l'heure, nous nous excusons auprès des habitants proches voisins de l'Arsenal. A l'année prochaine.

ANNONCES (gratuite)

- o Echanges d'appartements, faites-nous vos offres.
- o Nous cherchons une personne de confiance pour s'occuper d'un bébé 4 matinées par semaine. Téléphoner aux heures de repas au 20.00.86.

LUDOTHEQUE

La séance de formation du Comité est prévue pour le 2 mars 1983 à 20.30h. à l'école de St-Antoine. Nous prions tous les parents intéressés d'assister à cette séance. La Ludothèque serait installée à l'Ecole de Ferdinand-Hodler lorsque les travaux seront terminés.

La fontaine de la Rue Beauregard sera dégagée des voitures en stationnement pour que l'on puisse mieux l'admirer.

SOUSCRIPTION POUR UNE ROULOTTE A JOUER

L'AHCVV lance une campagne de financement pour l'acquisition d'une mini-roulotte dont le but serait de mettre à disposition des parents fréquentant la Treille, les Bastions, voire le Jardin Anglais, du matériel pour organiser des jeux tels que courses de sacs, châteaux en carton où l'on peut se mettre dedans, etc. Cette action est soutenue par PRO JUVENTUTE.

Si nos autorités municipales nous l'autorisent, nous pensons mettre à disposition cette roulotte au mois d'avril, en même temps que la place de jeux que la Ville de Genève va installer à la Treille et aux Bastions. Que ceux qui veulent soutenir cette action roulotte nous écrivent pour nous annoncer le montant de leur participation.

PIGIER

la bonne école

SECRETARIAT SUPÉRIEUR
SPEEDWRITING - INFORMATIQUE

BOULEVARD DES TRANCHÉES
(ENTRÉE: RUE STURM 20)
1206 GENÈVE - TEL. 022/47 36 30

1201 Genève
4, rue du Centre
BOUTIC
JEANS CLUB
GALLERY JEANS
7, rue de la Madeleine
1204 Genève

pinocchio



Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont
Téléphone 20 40 47

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Tranchées - Net

Travail fait à la main Livraisons
M. et Mme G. MORI
3, rue Charles-Bonnet tel 47 35 72
8 à 12h. - 14 à 18h. Fermé le samedi